



ANGERS SPASER

- Schéma
- de promotion
- des achats
- socialement
- et écologiquement
- responsables

2024-2026

**Document d'information
à l'attention des entreprises**



Avec un volume d'achats annuel de **200 millions d'euros** en moyenne, la Ville d'Angers et Angers Loire Métropole se positionnent comme des acheteurs importants du territoire. La loi Climat et Résilience du 22 août 2021, inclut plusieurs mesures destinées à mieux prendre en compte le développement durable au sein des marchés publics. Parmi celles-ci, l'obligation d'adopter un SPASER pour la Ville d'Angers et Angers Loire Métropole. Cet engagement n'est pas seulement le fruit de cette obligation puisque depuis 2021 nous étions déjà engagés à réaliser une feuille de route achat public durable. Ce schéma vise à inciter les collectivités à adopter des pratiques d'achats durables et éthiques, contribuant ainsi à un développement économique plus responsable.



Un **achat durable** est un achat qui intègre des dispositions en faveur de la protection ou de la mise en valeur de l'environnement, du progrès social et qui favorise le développement économique. L'achat durable permet de réaliser des économies « intelligentes » au plus près du besoin et incitant à la sobriété en termes d'énergie et de ressources.

19 actions à mettre en place

Autour de **6 axes représentatifs des compétences** de la Ville d'Angers et Angers Loire Métropole

37 indicateurs sont retenus pour suivre les travaux mis en œuvre et la réalisation des actions

C'est un outil de la mise en œuvre de la politique achat de nos collectivités pour nos ambitions d'achats économiquement efficaces, écologiquement soutenables et socialement inclusifs.

Son élaboration a impliqué toutes les directions de nos deux collectivités. Notre objectif : **moins acheter, mieux acheter et doubler l'impact de nos achats.**

Pour vous en dire plus, le SPASER angevin se décline en **cinq axes** qui représentent des compétences liées à la Ville d'Angers et Angers Loire Métropole. Un **sixième axe transversal** porte sur des actions communes en termes de formation, de communication auprès des entreprises et montrant nos actions en faveur des achats responsables.

Le **SPASER** a été lancé, construit et rédigé de **façon concertée et partagée**, son élaboration a reposé sur un processus participatif.

Sa conception a impliqué dès les premiers travaux **toutes les directions et tous les satellites de nos deux collectivités.** Ce document a été l'affaire de tous.



Objectifs PNAD (Plan national pour des achats durables) 2022-2025

30 % des contrats comprennent au moins une considération sociale d'ici 2025

100 % des contrats comprennent au moins une considération environnementale d'ici 2025



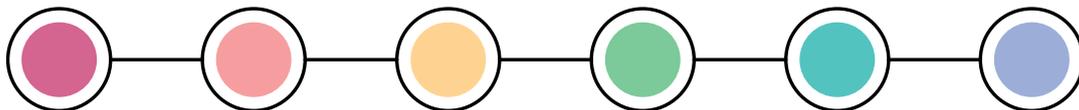
Il a dit

Jean-Marc Verchère,
maire d'Angers, président du CCAS et d'Angers Loire Métropole

Avec un volume des achats de l'ordre de 200 millions d'euros par an pour nos deux collectivités, Ville d'Angers et Angers Loire Métropole, notre force de frappe est considérable pour agir au quotidien. Nous pouvons rédiger des marchés publics ambitieux et en conformité avec nos objectifs et sélectionner des prestataires qui soient de réels partenaires dans notre engagement pour la transition écologique.

« Notre premier schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables (SPASER) capitalise sur un socle déjà solide et impulse une démarche ambitieuse dans les domaines de l'approvisionnement, de transformation écologique et de l'intégration sociale et professionnelle de travailleurs défavorisés. Plus que jamais nous devons collectivement approfondir la réflexion sur nos besoins et la façon que nous avons de les traduire en achats. »





Il a dit

Romain Jagueneau,
directeur de la Commande publique

Considérer la commande publique comme levier majeur des transitions écologiques, sociales, organisationnelles et économiques.

Les achats de nos deux collectivités doivent servir une cause plus large que la satisfaction du besoin, aussi majeur soit-il. Ils doivent être placés au service de la transition écologique et de l'inclusion sociale. Le SPASER n'est pas qu'un document de plus qui vient rappeler quelles sont nos ambitions en matière environnementale ou sociale, il est un réel document stratégique et transversal qui gouverne toute notre politique achat.



Mettre en œuvre le SPASER

Vous l'aurez compris, nos achats et nos marchés ont désormais vocation à porter le SPASER au quotidien. Il y aura des pictogrammes dans chaque document de marché pour mettre en avant les actions du SPASER.

Exemples d'achat responsable récent

Le marché « **Travaux d'aménagement de la place monseigneur Chappoulie** ».

Dans le cadre de l'adoption du SPASER, le présent marché de travaux intègre des spécifications techniques et des conditions d'exécution en lien avec la protection de l'environnement et le réemploi. Sont notamment envisagés la gestion durable et économique de la ressource en pavés (pavés du site récupérés et sciés en deux pour être reposés avec une surface accessible aux personnes à mobilité réduite) et le recyclage des déchets de chantier ou encore la mise en place d'un dossier de récolement (décrit les travaux réellement réalisés à la fin d'un chantier) de la gestion des déchets du chantier.

Le marché « **Travaux de restructuration du groupe scolaire Voltaire : relance du lot 00 Gestion des déchets** ».

Dans ce marché, il va être question de gestion des déchets et de recyclage. La Ville d'Angers s'engage dans une démarche visant à gérer les déchets de chantier. Les objectifs ici sont d'augmenter significativement le taux de tri (minimum de 85 % de déchets issus de la construction), de limiter au maximum le mélange de déchets et de garantir la traçabilité des déchets par corps d'état. L'organisation pressentie vise à supprimer ou diminuer fortement l'usage de benne commune au profit de contenant de petites tailles vidés régulièrement. Des stations de tri seront installées en bas de chaque bâtiment, stations composées d'autant de contenant que de type de matériaux.

Ils ont dit

Jérôme Veillon

Président de la Fédération des travaux publics 49

En première ligne au quotidien pour construire et entretenir les infrastructures mainoligériennes, nos 185 entreprises de Travaux publics, leurs 4 500 salariés et 200 apprenants sont déjà engagés pour la transition écologique des territoires ! En effet, pourvoyeurs de solutions environnementales innovantes et durables, précurseurs dans la mise en place de démarche RSE et d'inclusion sociale, les Travaux publics du Maine et Loire soutiennent concrètement les ambitions de transition de la ville d'Angers et Angers Loire Métropole. Et pour ce faire, nos entreprises ont besoin d'une vision à long terme des stratégies territoriales angevines. Avec le SPASER, est proposée une démarche claire et pragmatique autour d'une commande publique responsable et stimulante pour les partenaires économiques locaux que nous sommes. Dans le respect de la réalité de nos métiers, la commande publique est le levier de la détermination de nos entreprises à prendre part à la nouvelle fabrique des territoires réaffirmée par la Ville d'Angers et Angers Loire Métropole. Incitative et encourageante, elle est un vrai levier vers l'évolution de nos pratiques et le développement de nos innovations en faveur de la transition écologique, sociale, organisationnelle et économique.



Suivi du SPASER

Toutes les actions ne débutent pas au 1^{er} janvier 2024. Nous avons prévu un calendrier de mise en œuvre progressif au cours de l'année afin de pouvoir se concentrer sur le lancement de quelques actions par trimestres.

Nous allons mesurer les résultats grâce aux indicateurs, réévaluer les actions et contribuer à innover constamment. Des réunions régulières de l'équipe de pilotage du SPASER sont prévues. Un rapport annuel sera réalisé par la direction de la Commande publique.

Vous souhaitez en savoir plus ?

Voici un lien vers la vidéo du SPASER :
<https://vimeo.com/882819966>

Ou tapez tout simplement « Vidéo SPASER angevin »

Contact :

sourcing@angersloiremetropole.fr